

N.156

FÉVRIER
2023



vu à Saint Jean



vie municipale



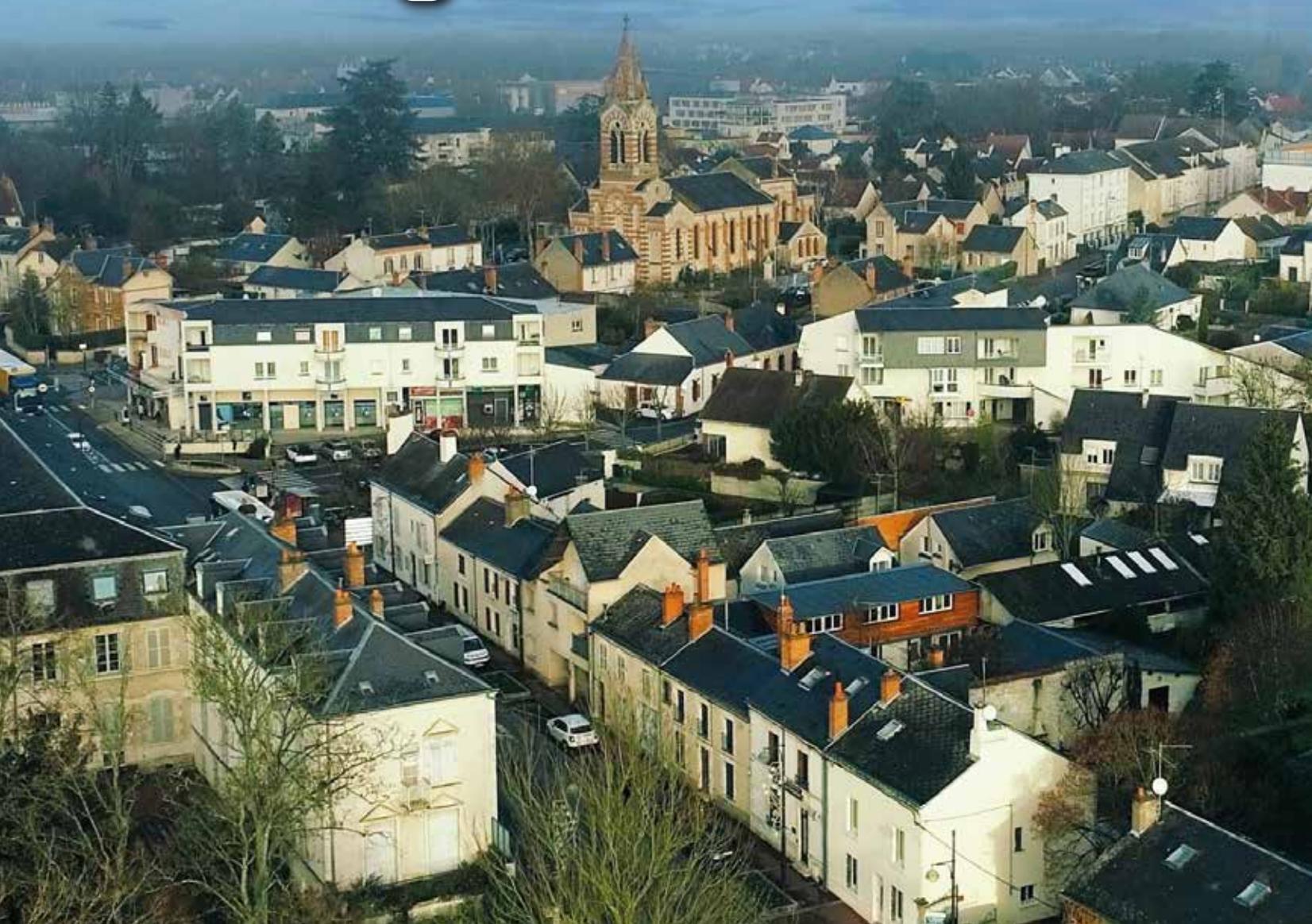
sports

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Les priorités du budget 2023



3 Vu à Saint Jean

7 Dossier

Un budget volontariste pour accompagner le développement de Saint Jean de la Ruelle

11 Vie municipale

Solidarités
Travaux dans la ville
Éducation
Vie économique
Culture

19 Sports

L'alliance canoë-kayak val de loire

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Rédaction et coordination :
**Sarah Marcetteau - Camille Lingois -
Jeanne de Almeida Cerveira**

Photos : **Sarah Marcetteau - Camille Lingois -
Jeanne de Almeida Cerveira - Gérard
Changeux - C Tout Vu - Françoise Fatin**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-
Philippe Germanaud - Orléans**

Pôle communication ville de Saint Jean de
la Ruelle

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier
issu de fibres recyclées (60%) et
de forêts gérées durablement (40%).

L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,

Les premières semaines de ce début d'année sont notamment marquées par le débat sur la réforme des retraites. Dans un contexte social particulier, mais qui est également un temps fort pour notre vie démocratique, je ne pouvais m'adresser à vous sans vous rappeler tout l'attachement que j'accorde au maintien d'une retraite digne, juste et équitable pour les salariés de notre pays et ce, en accord avec nos valeurs et nos engagements fondamentaux.

Je souhaite que ce message, partagé par des milliers de nos concitoyens, puisse être entendu par le Gouvernement, et ce notamment à l'occasion des débats parlementaires qui viennent de s'ouvrir à l'heure où je vous écris.

Au-delà de ce débat et plus globalement, les années qui viennent de s'écouler ont été, nous pouvons le dire, particulièrement difficiles, et nous ont toutes et tous fortement impactés.

Dans ce contexte, je me réjouis de constater que notre ville a toujours su faire preuve collectivement de solidarité et de résilience.

Les nombreux projets et initiatives, portés par la ville ou les partenaires en témoignent : la construction d'une maison médicale au sud de la commune, la plantation d'une première forêt urbaine, la poursuite des travaux de réhabilitation du quartier des Chaises, de l'écoquartier d'Alleville ou encore le lancement du futur quartier des Berges d'Houllippe.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux rendez-vous citoyens avec le retour des Rencontres Parlons Quartiers, la première édition de l'Appel à Projet Citoyen ou encore l'installation du premier Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.

Conformément à nos engagements, 2023 verra le lancement des chantiers majeurs du mandat : la réalisation d'une nouvelle structure petite enfance en centre-ville, la restructuration complète du groupe scolaire Jean Moulin et la requalification de l'axe central de la rue Charles Beauhaire, en lien avec Orléans Métropole, pour renforcer un cœur de ville, pacifier et sécuriser les circulations.

Nous sommes attachés à ce que les évolutions de notre ville soient respectueuses des conditions et de la qualité de vie des habitants.

Soyez assurés de notre mobilisation dans cette perspective.

Bien fidèlement à vous

Votre Maire,



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le Maire, Christophe Chaillou et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux le **jeudi 12 janvier** aux habitants, partenaires et agents de la collectivité dans la salle de l'Unisson. Cette manifestation, qui a rassemblé près de 600 personnes, fut l'occasion de retracer l'ensemble de l'actualité majeure de Saint Jean de la Ruelle en 2022 et de présenter les futurs projets de 2023.



LA PREMIERE PIERRE DU FUTUR QUARTIER LES BERGES D'HOUILPE EST POSÉE

Mercredi 14 décembre, Christophe Chaillou, Conseiller Départemental du Loiret – Maire de Saint Jean de la Ruelle, Pascal Laval, adjoint au maire en charge de l'aménagement, du développement durable et des espaces publics, Ivain et Oriane Le Roy Liberge, Directeurs Généraux de Sully Immobilier, Amaury Vallé, Directeur Régional Centre-Val de Loire de Nexity et Caroline Barriland, Directrice Générale Nexity Centre ont posé la première pierre du futur quartier « Les Berges d'Houllippe » qui prend forme en bords de Loire, en présence de Stéphane Wurtz, Président Directeur Général du Cabinet Synthèse Architecture, Alain Salin, Pré-

sident du cabinet Alain Salin Architecture, Eric Puzenat et Ana Monica Stoinea, Architectes associés du cabinet Ateliers 2/3/4, des équipes d'œuvres et des premiers clients acquéreurs.

UN SITE LOURDEMENT DÉPOLLUÉ

Avant de devenir prochainement un quartier d'habitations et de commerces, ce site de 2,6 hectares a accueilli les usines Renault/TRW. Avant les travaux de construction qui sont menés, il a d'abord dû être dépollué en profondeur. Une opération menée du mois de février 2022 jusqu'à fin décembre 2022 pour les îlots

A, B et E. A partir de l'été 2023, pour une durée de 6 mois pour les îlots C, D, H.

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse et proposera 311 logements en accession à la propriété et 74 logements disponibles auprès de bailleurs, répartis en cinq îlots d'habitation.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL
Livraison tranche 1 : juin 2024
Livraison tranche 2 : juin 2027

RÉTRO 2022

1 - SPORTS

Dans le cadre de sa labellisation «**Terre de jeux 2024**», à l'occasion des Jeux Olympiques & Paralympiques de Paris 2024, la Ville a organisé des animations, ouverte aux jeunes stéoruellans sur le thème des Jeux Sportifs, au gymnase des Trois-Fontaines, en partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif Centre Val de Loire, et les associations sportives stéoruellanes.

2 - ANIMATION URBAINE

Le **carnaval** de Saint Jean de la Ruelle a fait son grand retour le samedi 26 mars pour le plaisir des petits et des grands ! Des cortèges sont partis de la Maison pour tous Sud, de la Maison pour tous Nord et de l'école élémentaire Paul-Doumer pour se retrouver devant la Mairie de Saint Jean de la Ruelle et repartir ensemble jusqu'au stade de l'IRJS pour profiter du grand final proposé par la compagnie Remue Ménage.

3 - COOPERATION INTERNATIONALE

Dans le cadre du **soutien exceptionnel aux citoyens ukrainiens**, le maire s'est déplacé le 21 avril en Pologne pour signer la convention de partenariat avec Adam Twardowski, Premier Adjoint au maire et Joanna Lebiest, Directrice de la Bibliothèque Municipale, afin d'acter le soutien financier de 10 000 € de la municipalité à sa ville jumelle polonaise Niepolomice qui accueille des réfugiés d'Ukraine.

4 - EUROPE

À l'occasion de la **Fête de l'Europe** du 9 mai, la Ville et son Comité de jumelage se sont associés au «**Joli mois de l'Europe**», organisé par la Région Centre-Val de Loire. L'Europe était mise à l'honneur à travers diverses animations dans la commune du 8 au 15 mai.

5 - CULTURE

Après deux ans d'absence, le **festival Le Grand Unisson** a soufflé sa 30^e bougie. Près de 10 000 spectateurs étaient présents les 17 et 18 juin, signant le retour, avec succès, du 1^{er} festival de musiques actuelles gratuit de la Métropole.

6 - MÉMOIRE

Dans une ambiance rétro et festive (concert, concours de pétanque, foodtrucks...), le **domaine de La Petite Espère** célébrait son cinquantième anniversaire samedi 18 juin.

7 - URBANISME

Le 7 juillet, Valloire Habitat et la Ville de Saint Jean de la Ruelle ont inauguré le programme «**Dame Rose**» de 10 maisons en location sociale, rue de la Grade, au cœur de l'**éco-quartier d'Alleville**, qui poursuit son développement.



8- RENOUELEMENT URBAIN

Dans le cadre de l'ANRU, les travaux de **requalification du quartier des Chaises** se poursuivent. La démolition des immeubles situés 2 et 4 rue des Émeraudes est achevée. Les travaux de réhabilitation du 51 rue des Agates sont terminés. La restructuration du centre commercial va être prochainement lancée.

9- VIVE L'ÉTÉ 2022

Dans le cadre de «**Vive L'été**», de nombreuses animations ludiques, artistiques, sportives et citoyennes ont rythmé la vie des Stéoruellans. Une programmation riche et variée, organisée à destination de tous les publics et dans tous les quartiers.

10- PARTICIPATION CITOYENNE

Pour la première édition de «**l'Appel à Projet Citoyen**», la commune a alloué à ses habitants une enveloppe de 50 000 € destinée à construire des projets d'intérêt général de leur choix. Le premier projet lauréat, la boîte à retour de livres installée devant la médiathèque Anna-Marly, a été mise en fonctionnement cet automne.

11- ASSOCIATIONS

Le 3 septembre, la **Rentrée des associations** animait le parc des Dominicaines, avec près de 50 associations présentes tout l'après-midi. Les Stéoruellans ont répondu présents en nombre afin de renouer avec la vie associative communale.

12- PARLONS QUARTIER

Dans le cadre des «**Parlons Quartier**», du 9 au 18 septembre, le Maire et les élu.e.s municipaux sont venus à la rencontre des habitants dans l'ensemble des quartiers de Saint Jean de la Ruelle afin de rendre compte aux habitants des projets engagés par la municipalité. Près de 500 stéoruellans étaient au rendez-vous.

13- CITOYENNETE

Le samedi 8 octobre, 24 jeunes Stéoruellans, soutenus par leurs suppléants, se sont engagés auprès du **Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS)**, la nouvelle instance participative de Saint Jean de la Ruelle, pour un mandat d'une durée d'un an.

14- SANTÉ

Afin de renforcer l'accès aux premiers besoins des habitants en matière d'offre de soins, la Municipalité a inauguré, lundi 21 novembre, la **nouvelle maison médicale** de Saint Jean de la Ruelle, située au sud de la commune où un nouveau médecin généraliste s'est installé.

15- ENVIRONNEMENT

Samedi 26 novembre, avec l'aide des Stéoruellans, de la municipalité et aux côtés des membres de la délégation de sa ville jumelle polonaise Niepolomice, les agents des espaces verts plantaient la **première forêt urbaine** de Saint Jean de la Ruelle, rue du Vieux-Bourg, avec près de 1 200 arbres plantés !

BUDGET 2023

Un budget volontariste pour accompagner le développement de Saint Jean de la Ruelle

Le 19 décembre 2022, le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle a adopté le budget 2023 à l'unanimité moins une voix. Pour l'année 2023, le budget de la ville s'équilibre à hauteur de 33,2 millions d'euros soit en augmentation de 1,4% par rapport à 2022.

Budget global
33,2 M€

Le vote du budget primitif 2023 s'inscrit dans un contexte national difficile pour les collectivités locales. La commune doit faire face à une forte inflation de certains postes de dépenses, et absorber les incidences financières des mesures de revalorisation salariale décidées par le gouvernement courant 2022, avec un impact en année pleine en 2023. Cela se traduit par une hausse du budget de fonctionnement de +858 000 € (soit +3,7%). Grâce à une situation financière saine, le budget 2023 sera marquée par le lancement des projets majeurs du mandat, et traduira l'engagement de la municipalité en faveur de la qualité environnementale et des économies d'énergie.

Dans la continuité de sa stratégie financière, les grands équilibres financiers se-

ront assurés sans recourir à une hausse des taux d'imposition communaux, et ce pour la 19^e année consécutive.

Dans un contexte marqué par des crises successives, une analyse a été menée par les services municipaux pour proposer l'évolution la plus juste entre la prise en compte de l'inflation et la préservation du pouvoir d'achat des habitants, notamment des plus fragiles. Le Conseil Municipal a ainsi proposé de retenir un niveau moyen de revalorisation tarifaire de +3% par rapport aux tarifs 2022, correspondant à environ la moitié du niveau d'inflation constaté en 2022.

En outre, un effort particulier est réalisé par la municipalité s'agissant du budget dédié à la restauration (978 000 € en 2023, soit +13.7%), et notamment pour soutenir le SIRCO (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective), fortement impactée par la hausse des prix, qui sera répercutée de façon modérée aux familles, la commune prenant à sa charge la plus

grande partie du différentiel. Une nouvelle tranche tarifaire incitative est créée, avec des repas facturés 1 €.

Dépenses de fonctionnement
23,8 M€

UN SOUTIEN AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La subvention de la Ville au CCAS est de 1 520 000 €, afin de soutenir son action. Cette subvention permettra notamment de maintenir un fonctionnement de qualité des services et de répondre aux besoins des familles, des seniors et des populations en difficulté.

REMISE DE MÉDAILLES

À l'occasion de la cérémonie des médailles du travail et de départ en retraite qui s'est tenue le **jeudi 19 janvier** à la salle Anna-Marly, la municipalité a mis à l'honneur 36 agents municipaux de Saint Jean de la Ruelle.



Mercredi 25 janvier à la salle Anna-Marly, en présence de Christophe Chaillou et des membres du Conseil Municipal, quatre Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, se sont vus remettre les médailles dans l'ordre des Palmes Académiques des mains de Gilles Halbout, Recteur de l'Académie Orléans-Tours et Philippe Balle, Directeur académique des services de l'Éducation nationale.



LA RÉSIDENCE PARK L'ESPÉE INAUGURÉE

Mercredi 30 novembre, Philippe Camus, directeur général d'Ataraxia et Morgan Blin, son homologue de FranceLoire, en présence du maire, Christophe Chaillou, Véronique Desnoues, 1^{re} adjointe au maire en charge des sports et de la santé, Stéphane Chouin, vice-président d'Orléans Métropole, ont inauguré la résidence « Park l'Espée ». Ce projet représente six bâtiments, soit 199 logements collectifs, 122 en accession libre et 77 appartements intermédiaires locatifs et sociaux. La requalification du cœur de ville a permis d'aménager l'espace public et la nouvelle voie maillante inclura désormais des voies piétonnes et cyclables, tout en maintenant l'équilibre entre le bâti et le végétal.



DES NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS

Samedi 21 janvier, Christophe Chaillou, Conseiller Départemental - Maire, Olivia Bellizio, adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la jeunesse, Daniel Passequé, conseiller à la vie associative, et les membres de la municipalité ont visité les nouveaux locaux associatifs situés rue du Clos-Neuf, dans une propriété acquise par la commune, en présence des représentants d'associations. L'Amicale des Fêtes et des Loisirs et l'Amicale des Séniors ont pu investir les lieux et seront rapidement rejoints par l'association des Artistes Stéoruellans.



LIGA - COHABITER AVEC LE FLEUVE

Vendredi 13 janvier, à la médiathèque Anna-Marly, se tenait l'inauguration de l'exposition de l'ESAD (École supérieure design d'Orléans) *Liga-Cohabiter avec le fleuve* issue du programme de recherche du même nom, en présence d'Anne Le Bihan, adjointe au maire en charge de la culture et des coopérations, d'Emmanuel Guez, Directeur général de l'ESAD ainsi que les étudiants qui mènent le projet.



DES PROJETS AU SERVICE DES STEORUELLANS

280 000 € ACCORDÉS EN SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En parallèle, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite réaffirmer son soutien au tissu associatif stéoruellan. Ainsi 280 000 € seront accordés en subventions aux associations.

Dont les associations suivantes

- ▶ Football Club Olympique : 90 000 €
- ▶ Alerte Saint Jean : 37 000 €
- ▶ Ping saint Jean 45 : 19 000 €
- ▶ Club Nautique Saint Jean : 11 000 €
- ▶ Club d'escrime Stéoruellan : 7 300 €
- ▶ Comité de Jumelage : 5 000 €
- ▶ Banque alimentaire du Loiret : 5 700 €
- ▶ Tennis Club Saint Jean : 5 500 €
- ▶ Judo Club : 5 500 €
- ▶ Roller Olympique Club Stéoruellan (ROCS) : 4 000 €
- ▶ Amicale des Seniors : 3 000 €
- ▶ Basket Club Saint Jean de la Ruelle : 2 750 €
- ▶ Triton's Club : 1 500 €
- ▶ Secours Populaire Français : 1 300 €
- ▶ Amicale Pétanque Stéoruellante : 1 200 €
- ▶ Artistes Stéoruellans : 1 000 €

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES CHAISES

Le projet de rénovation urbaine du quartier des Chaises, qui représente un engagement total de près de 60 millions d'euros formalisé par convention liant les partenaires et l'ANRU, est d'améliorer le cadre de vie des résidents du quartier. Cela se traduit par la **réhabilitation profonde des logements collectifs** appartenant au bailleur Valloire-Habitat, ainsi que par le **raccordement du parc social au réseau de chauffage urbain collectif**.

Après les phases de concertation et de conception, le renouvellement urbain du quartier des Chaises est entré dans sa phase de travaux. Ainsi, les opérations de démolitions des immeubles des 2 et 4 rue des émeraudes et de réhabilitation du 51 rue des Agates sont achevées et les travaux de requalification des 1, 3 puis du 6 rue des Émeraudes démarrent.

Fin 2023, les travaux de réalisation de la passerelle surplombant la tangentielle, reliant le quartier d'Alleville et celui des Chaises sont programmés par la Métropole, en articulation avec l'ouverture de l'axe est-ouest de cheminement doux. La reconstruction du centre commercial s'engagera quant à elle au printemps 2023.

La municipalité informera régulièrement les habitants des différentes étapes de la rénovation du quartier (dont la reconstruction du groupe scolaire Jean-Moulin) à l'occasion de réunions publiques dont les dates seront communiquées ultérieurement.



Dépenses d'investissement
9,4 M€ dont 4,3 M€
de dépenses d'équipement

AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE 1 181 500 €

Dont les projets suivants :

- ▶ Requalification de la rue Charles-Beauhaire 650 000 €
- ▶ Jeux extérieurs et city stades (agorospace des Essarts, city stade aux Trois-Fontaines) 300 000 €
- ▶ Participation aux opérations métropolitaines de requalification de voiries (dont la rue de Bagneaux) 149 000 €
- ▶ Travaux de valorisation du pressoir place des Tourmalines 15 000 €
- ▶ Participation à l'extension du Réseau Enedis 10 000 €

ÉDUCATION - 640 000 €

Dont les projets suivants :

- ▶ Restructuration la 1^{re} tranche du groupe scolaire Jean-Moulin 500 000 €
- ▶ Réalisation de travaux dans les écoles 113 000 €
- ▶ Renouvellement du matériel et du mobilier dans les écoles maternelles et primaires 12 000 €
- ▶ Modernisation des cours d'école et des structures petites enfance 10 000 €
- ▶ Rénovation des cours et des jeux extérieurs 5 000 €

PETITE ENFANCE - 505 000 €

Dont le projet suivant :

- ▶ Construction d'un équipement petite enfance en cœur de ville, rue René Cassin 500 000 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE - 390 000 €

Dont les projets suivants :

- ▶ Étude et mise en conformité des bâtiments pour raccordement à la chaufferie biomasse 240 000 €
- ▶ Raccordement des nouveaux équipements municipaux à la chaufferie biomasse 180 000 €

SPORTS - 286 300 €

Dont le projet suivant :

- ▶ Modernisation des installations sportives 240 000 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX - 198 000 €

Dont les projets suivants :

- ▶ Programme de mise en accessibilité des bâtiments 75 000 €
- ▶ Marché d'audit des bâtiments en groupement de commande avec la commune de Fleury-les-Aubrais permettant de définir un programme d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments 50 000 €
- ▶ Modernisation des façades sud de l'hôtel de ville 48 000 €

ANIMATION - 155 000 €

Dont le projet suivants :

- ▶ Travaux de reconstruction et mises aux normes suite à l'incendie de la Maison pour tous Nord 150 000 €

CULTURE - 119 000 €

Dont les projets suivants :

- ▶ 50 000 € sont inscrits pour finaliser les travaux d'aménagements extérieurs à l'arrière de l'Unisson, et 14 000 € pour l'acquisition de matériel dédié au pôle développement culturel (sonorisation, éclairage, mobilier, matériel divers) utile au fonctionnement de l'Unisson mais aussi au festival Le Grand Unisson. Des travaux seront par ailleurs engagés à la Maison de la Musique et de la Danse, avec la réalisation d'un plancher sur gradin salle Juliette Greco (18 000 €), la création d'un escalier droit salle « 4 bis » (8 000 €), et la réfection de la signalétique extérieure (6 000 €). La somme de 8 000 € est également inscrite afin de renouveler le parc d'instruments.

MATÉRIEL ET ÉTUDES - 115 700 €

Dont le projet suivant :

- ▶ Achat de véhicules 50 000 €

INFORMATIQUE - 70 150 €

Dont le projet suivant :

- ▶ Modernisation et renouvellement des solutions informatiques.

SÉCURITÉ - 54 000 €

Dont le projet suivant :

- ▶ Dans le cadre de l'effort de sécurisation de l'espace public conduit depuis plusieurs années par la municipalité, 50 000 € sont inscrits au budget 2023 afin de poursuivre, pour la troisième année consécutive, l'extension de la vidéo protection dans les zones pavillonnaires, et notamment dans les rues Guynemer, République et Raymond-Gaudry.

ZOOM
SUR...



LA RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier des Chaises, Saint Jean de la Ruelle va restructurer le groupe scolaire Jean-Moulin (écoles maternelle et élémentaire, un restaurant scolaire) en l'inscrivant dans la nouvelle trame viaire du quartier, en agrandissant et en réorganisant les locaux scolaires afin de répondre à l'évolution démographique et à l'objectif de mixité sociale en faveur de la qualité environnementale.

Il s'agit de moderniser les bâtiments et leurs équipements au regard des normes actuelles d'usage, de confort thermiques et acoustiques, d'exigences sécuritaires et d'accessibilité, et d'atteindre un objectif de sobriété énergétique pilotée et mesurée. Après le travail de programmation en 2020 et le choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) fin 2021, 500 000 € sont inscrits au budget primitif 2023 pour la maîtrise d'œuvre à réaliser en 2023 et le début de la phase de travaux qui devrait débuter fin 2023 accompagnée par le groupe GCC.

LA 2^E PHASE DE RACCORDEMENT À LA CHAUFFERIE BIOMASSE

Dans le cadre de ses engagements pris en faveur des enjeux environnementaux et notamment la lutte contre le réchauffement climatique et dans le respect de son agenda 21, la ville de Saint Jean de la Ruelle poursuit ses investissements en terme de développement durable.

Aussi, et avec l'extension du réseau de chaleur sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle, la Ville propose que de nouveaux équipements municipaux soient raccordés à cette chaufferie en 2023, et en particulier : l'Hôtel de ville, l'école élémentaire Jules-Lenormand, le site des Dominicaines, la médiathèque Anna-Marly, le centre de loisirs et la ludothèque Suzanne-Lacore, ainsi que le Centre Technique Municipal. Le coût de cette opération pour la ville est estimé à 150 000 €, auxquels il convient d'ajouter 200 000 € pour l'adaptation des réseaux secondaires et 40 000 € d'études.

DES OPÉRATIONS DE VOIRIE PROPOSÉES PAR LA VILLE ET PORTÉES PAR ORLÉANS MÉTROPOLE

590 000 € pour améliorer la qualité de nos voiries et accélérer le programme de mise en conformité de l'éclairage public communal porté par la Métropole.



LA REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE

La Ville de Saint Jean de la Ruelle et la Métropole d'Orléans se sont engagées afin de mener à bien la requalification de la rue Charles-Beauhaire, un axe structurant de la Métropole d'Orléans, sur sa portion allant du pont de Tours à la tangentielle, mais également au sein du centre-ville de Saint Jean de la Ruelle afin d'améliorer l'espace public en développant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le paysage urbain ainsi que les liaisons cyclables et piétonnes.

En parallèle, la Ville de Saint Jean de la Ruelle entreprendra, conformément à ses engagements :

- ▶ Le réaménagement du square Jules-Ferry et du parvis de l'école Jules-Lenormand ;
- ▶ L'aménagement du parvis et des abords de l'Hôtel de Ville ;
- ▶ La requalification du parvis de la médiathèque Anna-Marly ;
- ▶ La requalification de l'interface entre la rue Charles-Beauhaire et le parc des Dominicaines ;
- ▶ La création d'une liaison douce entre le mail des Justes de France, face au square Edith-Piaf, et la rue de la Jeunette

Les travaux se dérouleront en 2023 et 2024. Le coût est estimé à 3 780 000 € et sera réparti entre Orléans Métropole (2,08 M€) et la commune (1,7M€), qui participera au financement par voie de fonds de concours.

La Ville inscrit ainsi 650 000 € au budget 2023 pour participer au financement de la première phase de travaux, qui démarrera au printemps 2023.

La municipalité informera régulièrement les riverains des différentes étapes de requalification de la rue Charles-Beauhaire lors de réunions publiques dont les dates seront communiquées ultérieurement.

LA RÉALISATION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE EN CENTRE-VILLE

Afin d'apporter une réponse qualitative aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la municipalité va construire un équipement petite enfance au centre de la ville, rue René-Cassin.



Le pôle petite enfance ainsi créé offrira une capacité de 75 berceaux dont 45 en service d'accueil familial et 30 en multi accueil collectif, qui se substituera à l'actuelle structure des Coquelicot. **Le projet entrera en phase de travaux en 2023.** Ce pôle intégrera par ailleurs le Relais Petite Enfance actuellement situé dans le quartier des Chaises.

500 000 € sont ainsi inscrits au budget 2023 pour financer les frais de maîtrise d'œuvre, les avances sur marchés et la première partie des travaux, qui devrait démarrer en milieu d'année 2023.

Repas des seniors : le goût des retrouvailles

Le traditionnel déjeuner des seniors organisé par le Centre communal d'action sociale de Saint Jean de la Ruelle s'est tenu le dimanche 22 janvier à l'Unisson.

Après trois années blanches en raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, 503 Stéoruellans ont répondu à l'invitation du Maire et de la municipalité et ont pu renouer avec les moments de convivialité. Fabien Rivière da Silva, adjoint au maire en charge des solidarités a quant à lui souligné combien le travail du CCAS était important : « Cela peut aussi aider à identifier des personnes âgées isolées. » Sourire aux lèvres, poignées de main chaleureuses, les aînés étaient ravis de se retrouver pour assister à ce déjeuner animé par un trio de flûtes des professeurs du Conservatoire et Élodie Anahy qui virevoltait de table en table entre les plats. Une belle façon de commencer l'année dans une ambiance festive !



L'espace intergénérationnel étoffe son action en accueillant des permanences en partenariat avec France Alzheimer



En 2023, en partenariat avec France Alzheimer, l'Espace Intergénérationnel va recevoir dans ses locaux des permanences pour soutenir les aidants.

L'Espace Intergénérationnel a pour mission d'organiser des activités pour les seniors et de renforcer le lien intergénérationnel. Pour élaborer le programme des activités, les agents de la Ville s'adressent aux personnes inscrites afin de mieux cerner leurs centres d'intérêt. Ainsi de nouvelles activités viennent régulièrement compléter les habituels ateliers sportifs, musicaux ou manuels ainsi que les sorties. Depuis le vendredi 27 janvier, des permanences pour les aidants sont proposées en lien avec la Halte Relais, une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants REP'AIRE, en partenariat avec France Alzheimer, pour permettre aux aidants d'avoir des temps de convivialité, de répit et d'échange, encadrés par des professionnels et bénévoles formés.

+ d'infos

À l'Espace Intergénérationnel du Clos de la Jeunette
Place Edith Piaf

- 📞 Renseignements et inscriptions au 02 38 82 83 36
- 🕒 De 14h à 17h - Les vendredis : 24 février ; 24 mars ; 21 avril ; 26 mai ; 23 juin



TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux d'extension du premier étage de la maison de santé pluridisciplinaire Françoise-Dolto sont achevés

La Ville a entrepris des travaux d'aménagement de l'étage de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise Dolto, dont l'extension a été réalisée en 2017, afin de renforcer la présence médicale au Nord de la commune. Ainsi, afin de palier le départ en retraite du docteur Ferrer, l'établissement a accueilli le docteur Boucher en janvier 2021, les docteurs Battault et Decousser depuis Septembre 2022 et le docteur Huzar en janvier 2023 qui sont installés dans l'extension de la maison de santé.

La surface disponible de 142,65m² à l'étage de l'extension dispose désormais de :

- ▶ 3 cabinets médicaux
- ▶ 1 plateau kiné qui accueillera un praticien dès le mois de mars
- ▶ 1 salle d'attente
- ▶ 1 local technique
- ▶ 1 sanitaire adapté aux personnes en situation de handicap



Coût :
180 000 € TTC



Le city stade de l'espace Carat réhabilité

Le nouveau terrain de football, est désormais prêt à accueillir les joueurs. Le gazon artificiel coloré vert et les marquages ont été réalisés. Les nouveaux buts de football sont installés. Ce terrain, d'une superficie de 20x40m, peut être utilisé tout au long de l'année grâce à l'éclairage LED qui a été mis en place.

Coût : 105 180 € TTC
dont 30 364 € financés par l'Agence Nationale du Sport.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'aménagement des espaces publics du parc d'activités Adelis se poursuivent

Menés par Orléans Métropole, les travaux d'aménagement de la zone d'activité ADELIS se poursuivent.

Sur la rue Lavoisier, entre le pont SNCF et le carrefour avec la rue Henry Dunant, un éclairage provisoire a été installé en décembre et sera maintenu au cours du premier trimestre 2023. Sur la rue de la Mouchetière, la position de la piste cyclable et du trottoir sera inversée pendant la durée des travaux.

CALENDRIER DE LA POURSUITE DES TRAVAUX

- ▶ Février à juillet 2023 : rues de la Mouchetière et Ampère
- ▶ Fin prévisionnelle des travaux : juillet 2023



Économies d'énergie : du 10 février au 26 mars, la Ville de Saint Jean de la Ruelle va expérimenter l'extinction nocturne de son éclairage public sur deux axes structurants de la commune

La Ville de Saint Jean de la Ruelle va expérimenter l'extinction nocturne de son éclairage public de minuit à 5 heures du matin, à partir de la nuit du vendredi 10 au samedi 11 février 2023. L'extinction sera appliquée dans un premier temps sur deux axes structurants de la commune, la rue Charles Beauhaire et l'Avenue Pierre Mendès France, et au cours d'une phase d'expérimentation qui durera jusqu'au passage à l'heure d'été, le 26 mars.



Cette mesure intervient dans un contexte de crise climatique et énergétique, qui appelle les collectivités à accélérer et renforcer leurs mesures d'économies d'énergie.

L'extinction de l'éclairage public à Saint Jean de la Ruelle s'inscrit également le cadre de la politique de transition écologique engagée par la Ville, qui, depuis l'élaboration et l'adoption de son agenda 21, il y a douze ans, n'a cessé d'investir, aux côtés des acteurs publics et privés du territoire, pour réduire ses consommations d'énergie par la modernisation de son éclairage public, mais également par le raccordement de ses bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse.

UN DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ SUIVI D'UNE PHASE DE TEST, QUI PERMET LA PRISE EN COMPTE DE L'AVIS DES STÉORUELLANS

Avant d'engager la mise en œuvre de ce dispositif, la municipalité a souhaité établir un diagnostic de sécurité, afin notamment de s'assurer que la sécurité des quartiers de la commune ne soit pas impactée par d'éventuelles extinctions, y compris s'agissant du fonctionnement des caméras de vidéoprotection.

Faisant suite à ce diagnostic qui s'est révélé concluant, la Ville a sollicité les services de la Métropole d'Orléans afin d'envisager des extinctions de son éclairage nocturne et ce, sur la Rue Charles Beauhaire et l'Avenue Pierre Mendès France.

Cette extinction, qui intervient sous la forme d'une expérimentation, laissera donc la possibilité à la Ville de faire évoluer le dis-

positif en fonction des retours. Pour ce faire, le conseil municipal évaluera de manière très régulière les impacts de l'extinction et sera à l'écoute des retours des professionnels et des riverains sur l'impact concret de cette mesure.

UN IMPACT RÉEL ET DIRECT SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES DÉPENSES DE LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS

Par ailleurs, cette mesure d'extinction de l'éclairage public a un impact positif réel sur les économies d'énergie de la Métropole d'Orléans, gestionnaire du réseau. Cette réduction de la consommation sera synonyme de réduction de la facture d'électricité Métropolitaine, qui permettra d'amortir l'impact budgétaire des très fortes augmentations des prix de l'énergie.

UNE MESURE POSITIVE POUR LA SANTÉ, LA PROTECTION DU VIVANT ET LE CADRE DE VIE

Outre l'aspect économique, cette mesure se veut également environnementale avec une diminution de la pollution lumineuse, une réduction des gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité nocturne.

Si cette première phase d'expérimentation se révèle concluante, la Ville envisage de poursuivre l'extinction nocturne de son éclairage public sur de nouveaux secteurs de la commune, y compris au sein des zones pavillonnaires.

Durant la phase d'expérimentation, une adresse mail générique sera ainsi ouverte economies-energie@ville-saintjeandelaruelle.fr afin de recueillir les observations et remarques des habitants et acteurs du territoire.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024 : du 1^{er} mars au 28 avril 2023



Cette démarche est obligatoire pour :

- Les enfants nés en 2020 entrant pour la première fois en classe maternelle.
- Les enfants nouvellement arrivés sur la commune.
- Les enfants qui changent de groupe scolaire suite à un déménagement.
- Les enfants nés en 2021 sur projet spécifique (s'informer auprès du pôle Vie des Écoles)

Préinscription scolaire en mairie

Prendre rendez-vous auprès du pôle Vie des Écoles au 02 38 79 33 55 du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 17 h 30 .

Une attestation de préinscription sera remise à l'issue du rendez-vous afin de procéder ensuite à l'inscription auprès de la direction de l'école.

IMPORTANT Pour les élèves qui passent de la grande section de maternelle au CP, les parents doivent se présenter DIRECTEMENT auprès de la direction de l'école élémentaire de leur périmètre scolaire sans passer par le pôle Vie des Écoles.

ATTENTION Les dérogations accordées pour le cycle maternel doivent faire l'objet d'une nouvelle demande pour l'élémentaire.

Les pièces à présenter

- Livret de famille OU Acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de vaccination de l'enfant

La pause méridienne dans les écoles : un moment de détente et d'éducation pour les enfants



Afin que les journées scolaires se déroulent le plus sereinement possible, le temps du repas se doit d'être un moment de détente, de repos mais aussi d'éducation. C'est dans ce cadre que toute l'année, dans les restaurants scolaires, des animations ludiques sont proposées conjointement avec le SIRCO (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective) aux enfants.

Ces animations respectent l'engagement de la Ville de proposer aux familles une alimentation gustative et qualitative, et peuvent se regrouper en deux lignes directrices :

Détente : Les équipes des restaurants s'appuient sur le calendrier pour proposer des animations autour de moments festifs en lien avec les équipes d'animation : Halloween, fin d'année, crêpes, fontaine à chocolat ...

Alimentation et éducation : Outre l'incitation à goûter les aliments, la Ville s'engage depuis de nombreuses années à mener des actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire. Lors de la semaine du goût par exemple, des animations ont été organisées dans les restaurants scolaires. Le pain était à l'honneur cette année avec de nombreuses variétés différentes à déguster. Les menus ont également été adaptés pour sensibiliser les enfants aux différentes saveurs que peuvent apporter les épices (curry, paprika, etc.). Les accueils de loisirs ont proposé des ateliers ludiques autour de l'alimentation (jeux, coloriages, etc.).

Ces deux axes forts, portés par toutes les équipes, se rejoignent pour apprendre avec plaisir.

En chiffres

1 100
enfants déjeunent
chaque jour à la cantine
à Saint Jean de la Ruelle.

4000
repas préparés
quotidiennement pour
les communes adhérentes
au SIRCO.

Nouveaux commerces

LE SHALIMAR

Le restaurant Le Shalimar, ouvert depuis septembre 2022, vous propose, sous la forme de buffet à volonté, des spécialités culinaires indiennes (Dhal, samoussa, naan...).



+ d'info

50 rue de la Bâtardière ☎ 02 38 45 15 43
🕒 Du lundi au samedi : de 12h à 15h et de 19h à 22h30.

Possibilité de réserver en ligne : restaurantleshalimar.eatbu.com

BARBER CLASSE

Installé rue du Petit Chasseur, un nouveau barbier a récemment ouvert ses portes à Saint Jean de la Ruelle. Diverses prestations sont proposées à la gente masculine : coupe, entretien de la barbe et soins du visage.



+ d'info

126 rue du Petit Chasseur ☎ 02 34 59 69 79
🕒 Du mardi au dimanche : de 10h à 19h.
Avec ou sans rendez-vous.

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne : <https://www.planity.com/barber-classe-by-bz-45140-saint-jean-de-la-ruelle>

Une start-up stéoruellane remporte le prix AgreenTech Valley 2022 !

Le 17 novembre 2022, Jimmy Paquereau, président, et Anthony Portales, vice-président, de la société Emiagic, basée à Saint Jean de la Ruelle, ont reçu le prix AgreenTech Valley 2022 pour leur projet ADMIRAL / WALL-I, une boîte à outils polyvalente qui permet d'optimiser les chaînes de traitements logiciels intelligents, à partir d'un exemple d'application au phénotypage : une expérimentation dopée par le haut débit.



La plus grande richesse des agriculteurs est leur sol : sa biomasse, son drainage, son air... Ainsi les racines des plantes se développent plus ou moins bien selon les qualités du sol. Par exemples, certaines variétés résistent plus ou moins bien à la pénurie d'eau, mais également, avec le temps, les sols s'érodent et s'appauvrissent au gré des aléas climatiques et de l'exploitation agricole. Ainsi, à chaque sol ses variétés préférentielles et à chaque variété des conditions plus ou moins propices à son développement.

Mais comment peut-on étudier des racines afin d'obtenir des indicateurs agronomiques pertinents pour ensuite analyser l'adéquation entre variétés des plantes et environnements ?

C'est pour répondre à cette question agronomique que Emiagic a conçu le projet « ADMIRAL » : un ensemble d'outils logiciels qui, à partir des capteurs vidéo spécifiques des centres de recherche, dans le sol ou hors sol, analysent des photos haute résolution de systèmes racinaires de différentes variétés de plantes grâce à des images qui fournissent des informations sur leur développement. **Il contribue ainsi à déterminer l'adéquation ou non des plantes aux environnements rencontrés.**

Ils développent aujourd'hui la boîte à outil « WALL-I », qui peut s'appliquer à d'autres secteurs et rendre notamment l'intelligence artificielle plus accessible.

Cette étude est une avancée dans le monde de l'agronomie !

Emiagic est une entreprise spécialisée dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques.

Contact

34 rue de Bagneaux - ☎ 02 38 70 40 25
✉ jimmy.paquereau@emiagic.com

À L'UNISSON, LE SPECTACLE CONTINUE !



Les spectacles se poursuivent en janvier pour lancer la deuxième partie de saison à l'Unisson. Au programme : musique, exposition, spectacle pour enfants...

À l'Unisson, tourbillonne une programmation qui s'adresse à tous les publics, et répond à l'objectif de proposer une ouverture sur la culture, à toutes et tous. Cette seconde partie de saison permettra de découvrir, dans le cadre de Festiv'Elles des saynètes de théâtre à travers le spectacle *La Flamme*. De prodigieux musiciens se succéderont ensuite via la chanson francophone et les spectacles pluridisciplinaires. La saison de l'Unisson se clôturera en beauté le samedi 3 juin avec *La valse à 1000 signes*, un spectacle participatif et inclusif, bilingue langue des signes, avant de laisser place, les 16 & 17 juin, à la 31^e édition du festival Le Grand Unisson.

+ d'info

L'Unisson
27, rue Bernard-Million

☎ 02 38 79 58 01

✉ billetterie-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr



SUPER GREEN !

Depuis juin 2022, les Cycloposteurs pédalent régulièrement jusqu'à l'Unisson. Retour sur l'action et les objectifs de l'association.

L'association, créée en juillet 2020, collecte les déchets alimentaires des restaurateurs du centre-ville orléanais, d'institutionnels, d'organismes, ainsi que les déchets végétaux de fleuristes.



Depuis le lancement de l'association, les trois Cycloposteurs se relayant sur leur vélo ont déjà collecté 8 tonnes de biodéchets. Dans le jardin de la Maison des Groupes, à Orléans, à raison de collectes hebdomadaires régulières, les dépôts vont bon train. En fin de chaîne, le compost obtenu est redistribué aux partenaires (restaurateurs, fleuristes). Les Cycloposteurs espèrent un jour devenir une Société coopérative et participative avec une équipe de salariés. Mais en attendant, pour la bonne cause, ils continuent de pédaler... Jusqu'à l'Unisson !

CHAPEAU L'ARTISTE

Jean-Pierre Bouchon, nous a quitté, âgé de 73 ans. Les Stéoruellans et particulièrement celles et ceux qui ont assidûment fréquenté les spectacles à la salle des fêtes ou lors du Grand Unisson se souviennent de lui. D'abord éclairagiste auprès des plus grands, il a ensuite été recruté comme régisseur municipal afin de sonoriser et éclairer tous les spectacles jusqu'à son départ en retraite en septembre 2010. Suite à sa disparition, le monde du spectacle orléanais est orphelin. La Municipalité adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille.



FESTIV'ELLES REVIENT EN MARS !

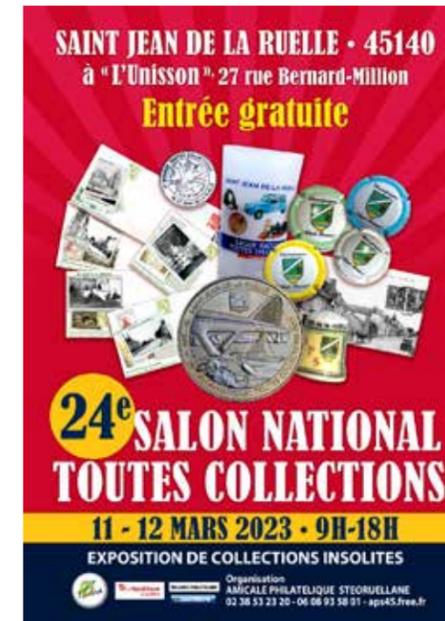


Pour la 9^e édition, le festival intercommunal Festiv'Elles sera lancé à Ormes ! Des actions, expositions et spectacles seront programmés dans les 12 villes participantes du 3 au 26 mars. La soirée d'ouverture aura lieu le jeudi 2 mars à l'Espace des Carrières de Ormes avec le spectacle « *La vie n'est pas un conte de fée* » à 19h30.

À Saint Jean de la Ruelle, une exposition proposée par l'association Jeanne Champillou-Le Clos de Joÿe prendra place à l'Unisson, du 17 au 26 mars. L'occasion d'admirer l'œuvre d'une femme libre qui a livré un véritable témoignage du monde paysan.

FAIRE VIVRE AUX ENFANTS L'EXPÉRIENCE DU SPECTACLE VIVANT

Depuis le mois de septembre, des spectacles sont proposés à l'Unisson pour toutes les écoles de la ville. Au-delà du fait que les élèves du programme *Les cordées de la réussite du collègue André Malraux* viennent hors temps scolaire voir des spectacles, (20 collégiens étaient accueillis à l'occasion du spectacle *Le Cabaret Extraordinaire*), 103 élèves de 3^e ont assisté à la représentation des saynètes de théâtre *Il n'y a qu'un pas dénonçant le sexisme ordinaire* et carton plein pour *Les Petits Pas de Couleurs* dont ont profité 260 enfants de grande section de maternelle.



Confettis, déguisements, fanfare... ! Le carnaval de Saint Jean de la Ruelle fait son grand retour le samedi 1^{er} avril 2023 pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands ! Pour sa 9^e édition, le carnaval parcourra la ville avant de rejoindre le stade de l'IRJS, rue Charles-de-Gaulle, pour un spectaculaire bouquet final animé par la compagnie Remue Ménage.

Le programme complet à partir du 15 mars sur : www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Rendez-vous dans les bibliothèques

► **Rendez-vous du savoir « Science-Fiction et soucoupes volantes »** Rencontre avec Bertrand Méheust **Judi 9 mars, 18h30**
Médiathèque Anna-Marly

► **Exposition « Réseaux sociaux, où en êtes-vous ? »**

• **Mercredi 8 mars, 15h30**
à la bibliothèque Colette-Vivier

• **Samedi 11 mars, 15h**
à la médiathèque Anna-Marly

• **Samedi 18 mars, 15h**
à la bibliothèque Chat Perché

► **« Les Grands-mères »,**
Spectacle de conte d'Anne Boutin Pied

• **Du 28 février au 11 mars**
à la bibliothèque Chat Perché

• **Du 28 mars au 29 avril**
à la médiathèque Anna-Marly

• **Du 14 au 25 mars**
à la bibliothèque Colette-Vivier

► **Exposition de calligraphie « Jardin des mots »**
de Mohamed Salih

Du 14 au 28 mars
Médiathèque Anna-Marly

► **Conte en musique « Le Talisman du loup »**

De Myriam Dahman et Nicolas Digard

Mercredi 22 mars, 15h30
Médiathèque Anna-Marly

Rendez-vous à l'Unisson



► **La Flamme, Le Sexe Olympique**
Saynètes de théâtre dans le cadre de Festiv'Elles

Vendredi 10 mars, 20h30
Gratuit - Dojo des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France

► **Chante pour lui**
Spectacle pluridisciplinaire chanté

Vendredi 17 mars, 20h30
Tarifs : plein 12 € / réduit 9€

► **Concert de Printemps**
Concert d'orchestre

Judi 31 mars, 20h30
Gratuit, sur réservation auprès du Conservatoire : 02 38 79 58 52

► **Vaslo + Margot Cavalier**
Chanson francophone

Vendredi 14 avril, 20h30
Tarifs : plein 12 € / réduit 9€

Rendez-vous sportifs

► **ROCS - 6^e journée championnat régional N4 roller**

Dimanche 26 février, 7h>20h
Gymnase Maurice-Millet

► **PING ST JEAN 45 - matchs N3 tennis de table**

Samedi 4 mars, 16h>20h
Samedi 1^{er} avril, 17h>21h



Chaque lundi de 9h à 17h
Permanence Mission Locale de l'Orléanais
Accompagnement vers l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.
Rendez-vous individuels.

Judi 23 février de 9h à 12h
Permanence CRIA
Évaluation linguistique préalable à l'embauche ou l'entrée en formation

Mardi 28 février de 14h à 17h
Permanence BGE
Accompagnement à la création d'entreprises. Rendez-vous individuels.

Inscriptions

Espace Emploi-Formations
75, rue Charles Beauhaire
☎ 02 38 79 33 49

Parents, venez profiter d'un moment d'échange et de jeu avec votre enfant !



L'R des familles, le lieu d'accueil pour les enfants (de moins de 6 ans) et les parents, vous ouvre ses portes les mercredis de 15h à 17h30, salle des Cèdres (impasse des Dominicaines) et les jeudis de 14h30 à 17h, appartement de la petite enfance (19, place des Tourmalines).

En présence d'une équipe spécialisée dans la petite enfance, parents et futurs parents peuvent ainsi échanger, découvrir, jouer, tisser du lien mais également favoriser la socialisation et l'autonomie des enfants.

Contact : 02 38 79 33 92

Guide Pratique 2023

L'édition 2023 du Guide Pratique de la Ville, bientôt dans vos boîtes aux lettres !

Destiné à faciliter vos démarches au quotidien, le Guide Pratique est un condensé d'informations pratiques sur la vie de la commune.

À travers un nouveau format proposé cette année, vous y trouverez des renseignements pour accomplir diverses formalités administratives ainsi qu'une multitude d'informations relatives à la vie stéoruellane.

+ Le guide pratique est également téléchargeable sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr et disponible au format papier dans les structures municipales de la commune.

Pensez dès à présent à renouveler vos concessions funéraires

Si vous êtes propriétaire d'une concession funéraire arrivant à échéance, nous vous rappelons de prendre contact avec le service de l'État civil afin de procéder à son renouvellement (ou son abandon). Il est également souhaitable de signaler tout changement d'adresse ou d'état-civil au même service.

Service de l'État Civil : 02 38 79 33 74

Recensement de la population



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement est un acte civique obligatoire qui profite à tous : il est essentiel que chacun participe.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez ainsi prévenu par courrier de la Mairie ou par la visite d'un agent recenseur.

Ainsi nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseur qui se présenteront à vos domiciles **jusqu'au 25 février 2023**.

Plus d'information sur le site internet de l'Insee :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Appel à Projet Citoyen, 2nde édition !

Rendez-vous en 2024, pour la prochaine édition de l'Appel à Projet Citoyen, le budget participatif lancé par la municipalité.

Le calendrier sera communiqué ultérieurement.



tribune de l'opposition

Cher-e-s habitant-e-s de Saint-Jean-de-la-Ruelle

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et vous souhaitons une très bonne santé.

Lors du conseil municipal du 19 décembre, nous avons voté favorablement le budget prévisionnel 2023 présenté par la majorité. Les orientations budgétaires annoncées sont en adéquation avec nos revendications qui sont : l'amélioration de notre quotidien à tous les niveaux : rénovation école, aire de jeux, construction de la structure petite enfance, renforcement de la sécurité, réalisation d'un jardin pédagogique...

Le bien-être des habitants ayant été pris en compte, nous n'avons pas de raison de nous y opposer.

Laila PAROU - Lparou@ville-saintjeandelaruelle.fr
Alexandre DUPRÉ - Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Accessibilité ? Alors que l'agenda programmé des 51 bâtiments municipaux prévoyait, pour 2023 une dépense de 175 000 €, le maire n'en budgété que 54 000 ! **Pas de réponse quand nous voulons connaître la dépense annuelle de cet agenda** d'un montant total de 1 650 050 €. Or l'accessibilité concerne tous les stéoruellans, les personnes âgées, handicapées, les familles, vous, nous... Le Maire dit qu'il n'a pas augmenté les impôts mais ce n'est pas le cas des tarifs qui touchent le quotidien de tous les stéoruellans (restauration, garderie, loisirs, musique, piscine...). La taxe d'habitation a progressivement disparu, l'État devait 'compenser' la perte de nos recettes. **Là encore, le maire refuse de nous dire, depuis le début de cette mesure, combien l'État nous verse chaque année...** C'est encore la période des vœux, aussi recevez toutes et tous, les meilleurs des nôtres surtout de bonne santé.

Contact : bvsteoruellan@gmail.com
DAHOU Kadejat - HUYGHUES DES ETAGES Claude



ZOOM SUR...

L'Alliance Canoë-Kayak Val de Loire

À Saint Jean de la Ruelle, Fabien Tournadre, président de l'Alliance Canoë-Kayak Val de Loire et amoureux de la nature, nous parle de son association.

Comment est née l'Alliance Canoë-Kayak Val de Loire ?

F. TOURNADRE : Créée en 2003, l'Alliance Canoë-Kayak Val de Loire (ACKVL) est un regroupement de clubs déjà existants des communes de Saint Jean de la Ruelle et de Saint Denis en Val. L'association recense 15 bénévoles tout au long de l'année. L'ACKVL, c'est avant tout une association qui promeut le partage, la transmission, l'entraide et l'ouverture !

Les activités sont-elles ouvertes à tous ?

F.T : Nous accueillons toute personne sachant nager, de 7 à... 77 ans ! L'âge de notre licencié le plus... expérimenté ! En 2022, nous recensons 44 adhérents venus de toute la métropole orléanaise et qui pratiquent les activités soit en loisirs, en école de pagaie ou en compétition (régionales et nationales). Ils ont également

accès à différentes séances d'entraînement : canoë, kayak, kayak polo en piscine et renforcement musculaire en salle de musculation.

Comment s'inscrire à vos activités ?

F.T : En nous retrouvant lors de nos permanences à la base canoë rue du Duc, au Centre Aquatique des Corbolottes et à la base de l'Île Charlemagne. La fiche d'adhésion est également consultable sur notre site Internet. Il est également possible pour la somme de 5 € annuel, de prendre une adhésion de membre sympathisant qui permet de participer bénévolement – sans pratiquer – aux diverses actions que nous menons tout au long de l'année. En plus des adhésions à l'année, nous proposons, durant la période du 15 mai au 30 septembre, les adhésions à la journée pour se balader sur la Loire en famille ou bien entre amis.

Menés par la Ville, des travaux ont été réalisés dans la partie vestiaire du local de l'ACKVL. A savoir : la remise en peinture des murs et de l'électricité. L'ancien évier a également été remplacé. Le coût total des travaux s'élève à 7 395 € TTC



Fool System au Centre aquatique des Corbolottes

Le vendredi 16 décembre, le Centre aquatique a accueilli Fool System pour un concert rock !

A l'occasion de la sortie de son 3^e album « L'heure bleue », qui est sorti le 27 janvier, Fool System a proposé aux Stéoruellans une baignade pour le moins atypique : en musique !



Credit photo Pascal Williano

SAMEDI
1^{ER} AVRIL
2023

CARNAVAL